



Université
de Lomé

CABINET DU PRESIDENT

=====

PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS

=====

COMMISSION DE CONTROLE
DES MARCHES PUBLICS

=====



PROCES-VERBAL DE DELIBERATION N° 085/CCMP/27-2021 -

L'an deux mil vingt et un et le vendredi deux juillet à dix heures, la Commission de contrôle des marchés publics (CCMP) de l'Université de Lomé, s'est réunie dans la salle de réunion n° 2, sise au Lycée de Tokoin 1.

Cinq (05) membres étant présents, la commission peut valablement délibérer sur le projet de dossier de demande de renseignement de prix (DRP) relatif aux travaux de rénovation des salles de classe et des laboratoires didactiques du département de Génie Electrique de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs (ENSI), pour le compte du Centre d'Excellence Régional Pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME).

Après examen dudit dossier, la CCMP note la bonne exploitation du dossier type de demande de renseignement de prix préparé à l'intention des autorités contractantes pour la passation de marchés de travaux par demande de renseignement de prix ouvert ou restreint pour les acquisitions faites par les administrations centrales et déconcentrées de l'Etat, les institutions de la République, les établissements publics, les collectivités locales et leurs établissements publics, organismes, agences et offices et dont le montant est supérieur à dix millions (10 000 000) de francs CFA toutes taxes comprises et inférieur à quatre-vingt-cinq millions (85 000 000) de francs CFA toutes taxes comprises, version de septembre 2020.

Toutefois, les observations ci-après doivent être prises en compte en vue de son amélioration :

Instructions aux candidats (IC) : veuillez corriger les numéros des IC à partir du point 20. Signature du marché ; corrélativement le sommaire y relatif doit aussi être corrigé.

Sous réserve de la prise en compte de l'observation ci-dessus formulée, la CCMP donne son avis de non objection pour la passation du marché précité.

Le rapport d'évaluation des offres y afférent devra être transmis à la CCMP pour avis, accompagné des originaux des offres techniques et financières des soumissionnaires ainsi que de la version finale du dossier de demande de renseignement de prix.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à douze heures cinq minutes.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et le Rapporteur de séance le jour, mois et an ci-dessus pour servir et valoir ce que de droit.

Ont signé :

Le Rapporteur de séance


M. YOVO Kwassi

Le Président de séance


Prof. AMEYAPOH A. Yaovi